

# Vivre à LAVARDAC

## JOURNAL MUNICIPAL



www.ville-lavardac.fr • N°56 // juin 2018

## édito



Chères Lavardacaises,  
chers Lavardacais,

Comme vous le savez, vos élus, avec leurs collègues Barbastais, étudient depuis plusieurs mois le projet de rapprocher nos deux communes.

Il est tout d'abord à noter que cette démarche de rapprochement en France n'est pas nouvelle. Celle-ci, depuis la création des communes en 1789, s'est réalisée en trois étapes :

- Établissement du cadastre, au début du XIX<sup>e</sup> siècle (ESTUSSAN, alors commune, rejoint Lavardac en 1843)
- Loi Marcellin 1971 (Regroupement de REAUP et LISSE ou encore de SOS GUEYZE et MEYLAN)
- Création du statut de Commune Nouvelle en 2010 dans le cadre de la loi sur la réforme des collectivités territoriales (à date regroupement de 1926 communes en 579 communes nouvelles, ainsi deux millions d'habitants ont connu cette évolution)

Le nombre de communes en France est passé de 44000 à 35000 environ, quand les principaux pays européens voisins comptent entre 8 et 11 000 communes chacun (Allemagne, Espagne, Italie, Royaume Uni ....) Par ailleurs, comme toute organisation dans la durée, les communes évoluent en fonction de différents critères tels leur attractivité, leur dynamisme... ou d'éléments extérieurs qu'elles ne maîtrisent pas. À titre d'exemple :

- Jusqu'en 1791, chez nos voisins, Lauseignan était commune et Barbaste en dépendait.

- Lavardac comptait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle 1825 habitants pour 2300 aujourd'hui,

- À la même époque, l'on dénombrait à Feugarolles, 1620 habitants pour à peine plus de 1000 actuellement.

Rien n'est donc figé et acquis quant au maintien ou au développement harmonieux d'une commune. D'autant plus qu'à la suite de la récente réforme territoriale, qui a acté un regroupement des Régions comme des Intercommunalités, l'on peut légitimement douter de la conservation en l'état du tissu communal. C'est aussi un peu tout cela que les élus des deux villes réunis le 21 février dernier avaient en tête quand ils ont décidé à l'unanimité, d'une part de poursuivre l'étude de faisabilité engagée et d'autre part d'être accompagnés par un cabinet conseil.

Au-delà des réponses qu'ils auront à formuler sur l'éventuel intérêt de cette fusion, en matière de service à la population, finances, fiscalité, organisation des services... les élus auront également à se positionner sur un constat, celui de notre grande proximité de vie. Au cours des siècles nos activités humaines ont été très souvent complémentaires et communes :

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le pont roman qui, à Barbaste enjambait la Gélise, constituait un tel passage stratégique que les Seigneurs Guilhem de Lavardac et Armand de Bordes firent élever le Moulin fortifié des quatre Tours, avant qu'il ne devienne possession de la famille d'Albret.

Pendant des siècles, le développement de nos deux cités a pris appui sur l'activité générée autour et sur chaque rivière. D'une part avec la Minoterie et d'autre part avec le transport fluvial sur la Baïse qui, rendue navigable jusqu'au Pont

de Bordes générait une très grosse activité sur notre ville et dont les Barbastais bénéficiaient également. Durant plus de deux siècles et jusque sur la fin du XX<sup>e</sup> nos deux villes ont partagé une activité commune, la transformation du liège, qui provenait notamment jusqu'à fin du XIX<sup>e</sup> du massif forestier barbastais.

Aujourd'hui, nous partageons des équipements et nombre d'associations sont les mêmes pour nos deux villes.

De ce constat, découle une question supplémentaire : dans un bassin de vie qui par bien des aspects ne fait qu'UN ne gagnerions nous pas en pertinence à opter pour une gouvernance unique portée par la commune nouvelle ?

Nos actions en matière sociale, culturelle, d'urbanisme, de rénovation de l'espace public, d'embellissement de la ville, n'en ressortiraient-elles pas confortées, et ce, tant au bénéfice de la population, que de l'image et l'attractivité de notre territoire ?

Autant de questions qui justifient cette étude de faisabilité dont les réponses alimenteront le projet. De son niveau de pertinence sera décidé son éventuelle mise en œuvre.

La démarche engagée témoigne de la part de vos élus d'une réelle prise de conscience des enjeux mais aussi de leur volonté de ne pas céder à la facilité de rester dans le statu quo. Je tiens à les en remercier.

Bien fidèlement,

Philippe BARRÈRE

## NOMINATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Décision conseil municipal des 21 septembre et 8 décembre 2017

- École élémentaire : Bernard LAURENT
- Bibliothèque-médiathèque : André BEGOULE
- Salle polyvalente : André TOURON
- Maison des associations : Etienne GAUTERON
- Grande salle des associations : Marcelle DIEPOLD
- Petite salle des associations : Camille CLAVE
- Complexe sportif : Yannick LE MANACH
- Boulodrome : Francis SEGUIN
- Centre médico social : Dr Robert BOUGES
- Salle du club de l'amitié : Arlette MAGAUD
- Parking avenue de la Victoire : Roger CODOLAR
- Terrain devant le stade : Joseph SAVARINO
- Stade municipal : Jean BARRETEAU
- Tribunes : Gilbert DAUTANT
- Terrain d'honneur : Claude CHAGNE
- Terrain d'entraînement : Jean LESTRADE
- Rue du stade : Jacques MAUDIRE
- Aire multisport : Michel PERIN

## sommaire

- Édito du Maire .....p.2
- Budget 2018 .....p.2
- Expos .....p.3
- Expos / Conférence Erwan Nègre.....p.4
- Écoles / La Sainte Barbe .....p.5
- Décès du Dr André Peroua .....p.6
- Activité économique locale .....p.6
- État civil .....p.7
- L'immigration dans le Lot-et-Garonne.....p.7
- Agenda de l'été.....p.8

# BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE 2018

Le compte administratif de fonctionnement 2017 s'est soldé par un excédent cumulé de 456 644€ ; cet excédent a permis d'abonder la section d'investissement à hauteur de 297 469€ tout en conservant un solde positif à reporter de 159 175€.

En 2017 la section d'investissement a enregistré :

- Les remboursements du capital des emprunts 169 000€
- Les investissements sont principalement constitués des travaux de mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux, d'enfouissement des réseaux à la Ténarèze, de sécurisation des écoles, d'installation des lampes Led sur l'éclairage public pour un total de 419 000 €.

Aucun emprunt nouveau n'a été souscrit en 2017.

Le 12 avril le Conseil municipal a voté le budget de fonctionnement 2018 à 2 139 574€.

La répartition des dépenses et des recettes figure en résumé dans le schéma ci-joint.

Notre capacité d'épargne est maintenue à un niveau satisfaisant et nécessaire pour assurer l'autofinancement le plus large possible des investissements.

La section de fonctionnement se solde par un excédent cumulé de 314 949€.

Au titre des investissements 2018, un programme important a été budgété à hauteur de 887 000€ ; il concerne :

- La participation de la commune à la construction

de la passerelle au pont de Bordes (première tranche 50 000€).

- L'aménagement d'une voie réservée aux piétons et aux vélos ainsi que des trottoirs le long de la RD 930 entre le pont de Bordes et la Mairie (première tranche 325 000 €) ; une subvention DETR de 40% finance cet aménagement.

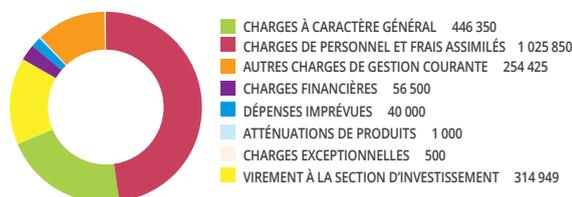
- La construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles 80 000€ (travaux réalisés pour l'essentiel en régie par les agents communaux.)

- Le remplacement des huisseries de la salle polyvalente et la poursuite de l'installation de led sur l'éclairage public 98 000€ ; une subvention de 74 000€ au titre de l'enveloppe « territoire à énergie positive » finance ces investissements.

- L'aménagement d'un parcours de santé intergénérationnel et de pontons d'accostage et de pêche à la Grévière 84 000€ ; une subvention Leader finance ce programme à hauteur de 56 000€.

- Les dépenses de fonctionnement maîtrisées à un niveau permettant d'assurer les services attendus par la population, la programmation raisonnée et anticipée des investissements nous permettent de maintenir les taux d'imposition pour la part commune - taux inchangés depuis plus de 10 ans.

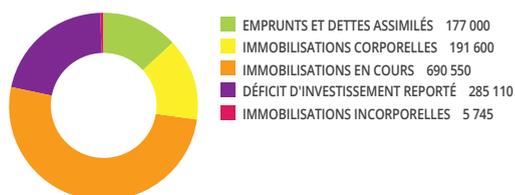
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 139 574 €



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 139 574 €



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 350 005 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 350 005 €



## SOLDE DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT N : 159 175 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ : 314 949 €



## CLIMAT 360°, ÇA BOUGE AUTOUR DE VOUS !

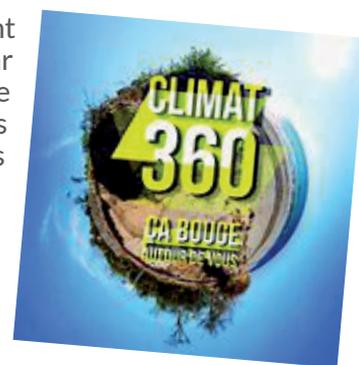
Du 5 au 28 avril, les lavardacais ont pu plonger au cœur des impacts du changement climatique grâce à l'exposition immersive de réalité virtuelle en 360° réalisée par Cap Sciences et proposée par la Bibliothèque-Médiathèque André Bégoule avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine. Des ouvrages étaient également présents pour compléter cette thématique et permettre aux visiteurs de s'informer plus précisément sur le sujet.

Le climat change en Aquitaine. C'est l'une des régions où le réchauffement climatique devrait être le plus fort. Le siècle dernier, il a été de 1,1 °C dans le monde. Amplifiés



par les activités humaines, les impacts du changement climatique sur les écosystèmes sont importants. Pour les comprendre et prévoir comment s'adapter, les scientifiques aquitains ont travaillé à l'écriture de l'étude Les impacts du changement climatique en Aquitaine. L'exposition Climat 360° présentait la synthèse des enjeux détaillés dans cette étude. De nombreux visiteurs (des classes du collège La Plaine, des vacanciers ou des habitants de l'Albret) ont pu voir en réalité immersive les impacts déjà présents aujourd'hui.

En utilisant les casques de réalité virtuelle, les visiteurs ont pu voyager à 360° dans des environnements aquitains et partir à la découverte du réchauffement climatique planétaire.



## CONFÉRENCE ERWAN NÈGRE



Samedi 21 avril, une conférence organisée par l'association ACTES47 a permis à plus de 100 personnes d'assister à une présentation avec photos et vidéos de l'extraordinaire aventure humaine et scientifique vécue pendant un an par un enfant du pays Erwan Nègre (physicien) à la base Dumont

D'Urville dans l'Antarctique. La base

Dumont-d'Urville est une base scientifique française située sur l'île des Pétrels, en terre Adélie, dans l'archipel de Pointe Géologie. Elle doit son nom à l'explorateur Jules Dumont d'Urville qui le découvrit en 1840. La superficie totale des bâtiments de la base représente environ 5000 mètres carrés. Elle héberge entre 20 et 30 personnes réparties entre les services généraux et les services scientifiques. Il s'agit d'un véritable observatoire scientifique comprenant une cinquantaine d'installations avec ses lieux de vie (logements, réfectoire, cuisine, bibliothèque, hôpital), ses laboratoires de biologie, géophysique, météo... ainsi que ses locaux techniques (centrale électrique, ateliers, garages). Ces installations sont adaptées aux conditions locales : températures variant de 0° à -35°, blizzard, longues nuits polaires, vents violents pouvant dépasser les 300 km/h.

Pour nous faire vivre cette expérience, Erwan était accompagné de deux de ses compagnons d'aventure, Coline Marciau (ornithologue) et Etienne Monvoisin (menuisier charpentier). Pendant près de deux heures et demie, ils ont captivé un auditoire attentif et curieux qui ne s'est pas privé de poser des questions sur les conditions de vie, les rapports humains et les travaux réalisés par chacun. Un pot de l'amitié a ensuite été partagé permettant la poursuite des échanges grâce à la grande disponibilité et à la gentillesse des jeunes conférenciers qui ont été appréciés et remerciés chaleureusement par des applaudissements nourris du public très satisfait de cette rencontre.



## INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle de Lavardac pour la rentrée 2018/2019 ont débuté pour les enfants nés en 2013, 2014, 2015 et 2016. Pour ce faire, se présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille. Pour les enfants nés en 2016, nous informons les parents que la commune de Lavardac dispose d'une Disposition d'Accueil des enfants de moins de 3 ans.

Ce dispositif, en place depuis septembre 2014, est destiné aux enfants ayant deux ans révolus au moment de l'inscription à l'école. Il s'agit d'accueillir les enfants au sein d'une classe « spécifique » de TPS, dans la limite des places disponibles fixée à 16 enfants.

La scolarisation d'un enfant de - de 3 ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Il s'agit aussi d'un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque la famille est éloignée du monde de l'école pour des raisons sociales, culturelles et linguistiques, car elle offre des stimulations cognitives et langagières précoces aux enfants qui en ont le plus besoin.

**Pour plus d'information sur ce dispositif, nous demandons aux familles de se rapprocher de nos services.**

### LA SAINTE BARBE

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe du 3 février dernier, plusieurs pompiers ont été honorés.

**Grade de Caporal :** Alexis Cruz. **Caporal-chef :** Dominique Leclerc ; **Sergent :** Grégory Dupuy ; **sergent-chefs :** Laurent Riberot, Kévin Dupré et Fabien Murillo.

**Médaille de bronze 10 ans de service :** Sébastien Crussière, Fabien Murillo, Laurent Riberot, Nouredine Bell Allam, Sébastien Réglat, Florian Banos, Nicolas Porcheron, Kévin Dupré, Grégory Dupuy, Laurent Dupeyron et Vivien Vergé

**Médaille d'argent 20 ans de service :** Fabrice Borego

**Médaille d'or 30 ans de service :** Jean-François Bournel

Félicitations à chacun pour leur engagement constant.

### MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Comme Mr Le Maire l'évoquait sur le journal municipal de janvier 2018, notre commune voit se réaliser entre autres, un projet privé mené par deux assistances maternelles, Julie et Charlotte avec le soutien de la municipalité. Une MAM (Maison D'Assistants Maternelles) devrait en principe ouvrir ses portes d'ici septembre, en lieu et place du préau de l'école élémentaire côté cours des filles.

Les travaux en cours, menés par nos services techniques et artisans locaux, sont d'ailleurs bien avancés.

### CHANGEMENTS RYTHMES SCOLAIRES pour la rentrée de septembre



Conformément au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, Mr Poggioli, inspecteur d'Académie de l'éducation nationale, a donné, à titre dérogatoire, un avis favorable à l'organisation du temps scolaire des écoles maternelle et élémentaire de Lavardac à partir de la rentrée 2018 /2019.

• Ses horaires sont arrêtés de la manière suivante :

08 :45 - 12 :00 (LU, MA, JE, VE)

14 :00 - 16 :45 (LU, MA, JE, VE)

À noter que les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ne sont pas reconduites pour l'année prochaine.

• Les ALPS (Accueil de loisirs périscolaires) seront quant à eux maintenus comme suit :

7 :30 - 8 : 35 (LU, MA, JE, VE)

16 :45 - 18 : 45 (LU, MA, JE, VE)

• Le Centre de Loisirs de Barbaste aura le plaisir d'accueillir vos enfants les mercredis matin et/ou après-midi.

Pour tout renseignement, s'adresser auprès des services Enfance/ Jeunesse d'Albret Communauté au 05 53 65 27 98

### RÉCOMPENSE BACHELIERS AVEC MENTION

Depuis 2014, le conseil municipal a voté à l'unanimité la remise d'une récompense à chaque bachelier Lavardacais diplômé avec mention.

Jeunes Lavardacais(es) qui passez le Bac cette année sur Nérac, Agen ou ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître auprès de nos services en mairie. Si vous obtenez le Bac avec mention, ce que nous vous souhaitons à tous, nous pourrions ainsi vous inviter à participer à la remise des récompenses qui aura lieu en septembre.

## DÉCÈS DU DOCTEUR ANDRÉ PEROUA

Faire mémoire de Monsieur André PEROUA, c'est s'immerger dans l'histoire de notre ville au beau milieu de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle.

André PEROUA a alors à peine plus de 40 ans et engagé dans l'associatif, il s'avère être l'homme de la situation tant il a apporté en ce domaine. D'une part en ayant pu faire renaître de ses cendres en 1967, le Club de rugby, d'autre part en le faisant démarrer à un bon niveau et enfin en dotant l'USLB de structures qui permettront au club de progresser notablement.

En 1971, dans la perspective des municipales, André PEROUA prend la tête d'une liste qui gagne les élections. Lors de sa séance du Dimanche 28 mars réuni à 10H, le Conseil Municipal de LAVARDAC l'élit Maire.

Dès sa prise de fonction, son action, accomplie avec un sens aigu du devoir, sera marquée par nombre d'avancées, dont des réalisations structurantes pour notre ville :

La construction de l'immeuble qui accueillera - et dans lequel sont toujours installés avenue de La Gare - les bureaux de La POSTE.

L'installation rue du Maquis du Centre Médico-social qui, aujourd'hui, porte le nom d'un de ses amis qui lui était très cher, ROBERT BOUGES.

Au crédit de son équipe également, l'étude du plan général de l'assainissement collectif de la ville et l'installation programmée du réseau.

Aux élections de 1977, Monsieur André PEROUA ne briguera pas un second mandat de Maire.

En effet Directeur de la Médecine du Travail il préférera, face à des responsabilités croissantes, donner priorité à son engagement professionnel. Il conservera néanmoins une fonction d'adjoint sur deux mandats supplémentaires jusqu'en 1989 ce qui lui permettra ainsi, de soutenir une équipe municipale rajeunie.

Ses proches reconnaissent en André PEROUA, dans l'exercice de sa fonction, un homme très ouvert, doté d'une belle capacité d'écoute et qui accordait facilement sa confiance. Nombreux sont ceux qui ont aimé travailler avec lui. Son aptitude à passer le témoin, à accompagner, son attention à l'autre, ont permis à certains, selon leurs propos, de le reconnaître, « comme un second père ».

Au nom du Conseil municipal merci à André PEROUA pour le serviteur qu'il a été au bénéfice de notre commune.

Les membres du conseil municipal et à travers eux les Lavardacais, adressent à son épouse, ses enfants et sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur amical soutien.

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### LA CROISIÈRE S'AMUSE MÊME À LAVARDAC

Depuis 12 ans les Croisières CATHY font découvrir la Baïse au départ du quai de Laprade basse vers Nérac ou Buzet-sur-Baïse ; une idée originale de découverte des paysages de l'Albret et de son patrimoine : au fil de l'eau, sur le pont ombragé, passage des écluses de St Crabary et Sorbet, vues sur les châteaux de Séguinot, de Lagrange-Monrepos, de Trenquelléon...

Selon le programme réservé, André et Cathy vous proposent de pique-niquer en terrasse sous la tonnelle face au moulin de Lavardac avant d'embarquer ou bien de déjeuner à bord ou bien encore, pour les plus romantiques, de dîner aux chandelles. André et Cathy ont apporté beaucoup de soins à l'aménagement de leur péniche mais aussi à celui du site entre le pont et le barrage et en particulier à la maison éclusière toujours joliment fleurie.

Leur site internet ([www.croisierescathy.com](http://www.croisierescathy.com)) leur permet de toucher une clientèle nationale souvent venue du bordelais, des centres de cure régionaux et même internationale.

La privatisation de la péniche permet de profiter en famille ou entre amis des prestations des Croisières Cathy : navigation et restauration à base de produits locaux (légumes et foies gras de la ferme Birot - vins de Buzet ou des Côtes de Gascogne).

Une offre touristique au départ de Lavardac complémentaire aux autres propositions du territoire.



### STEPH' FLEURIE DÉMÉNAGE

Il n'est pas nécessaire de faire des kilomètres pour changer d'air et d'ambiance.

Stéphanie nous en donne un exemple en déménageant son magasin de quelques mètres seulement mais en modifiant son environnement : plus de clarté, plus d'espace et toujours un large choix de fleurs et de plantes, d'accessoires de mode qui raviront les coquettes et tous ceux qui souhaitent faire un petit plaisir.

Belle réussite pour une jeune commerçante volontaire.

## DÉCÈS

MANGEL Roger, Charles.....	18 janvier
LASMÉZAS Marie, Annie, Jacqueline, Georgette.....	18 janvier
GAREL née FAUVART Lucienne, Eugénie.....	21 janvier
DEFPEZ née DASSIÉ Ida.....	28 janvier
DULIN Alcée.....	02 février
POZZOBON née POLEGATO Yole, Eléna.....	08 février
SAWCZYN Michel.....	11 février
MASCORT née PÉRÈS Suzanne.....	19 février
CARPE née JEANSON Jeanne, Ida.....	27 février
SCARZELLO André, Christian.....	04 mars
BONNET née DULONG Yvette, Marie, Thérèse.....	05 mars
CARRERE née LE CORRE Marie, Louise, Catherine.....	30 mars
BENLLOCH née CORRALIZA BRETONES Angeles.....	31 mars
JANIN Patrick, Wilfrid.....	1 <sup>er</sup> avril
DALL'AGNOL Bruno, Giovanni.....	9 avril

BORDERIE Gilbert.....	11 avril
CASTAING Maurice, Firmin.....	13 avril
PÉROUA Jean André.....	27 avril
ZAGNI Sylvio, Alain.....	08 mai
PIOT Pascal.....	14 mai

## MARIAGE

BOUROUAH Oussama et ZYATI Fatima- Zahra.....	10 février
---	------------

## NAISSANCES HORS COMMUNE

SIMON Arthur, André, Patrick.....	16 janvier
AGUILERA VICTOR Rocio.....	04 février
PHILIPPOT Louison.....	16 février
AZARFANE Aymen, Mohamed.....	12 mars
VAN EXTERGHEM Loris, Valentino.....	14 avril

## L'IMMIGRATION DANS LE LOT-ET-GARONNE racontée par un enfant du pays, Patrick Tachouzin.

*El Tres de mayo ( 1808)  
Tableau de Goya de 1814*



### Années 1814-1914.

C'est dans la salle des Associations de Lavardac que M. Patrick Tachouzin, originaire de Lavardac, professeur d'histoire-géographie, est reçu par Mme Labadie, présidente de « Mémoires en Albret ». Les spectateurs écoutent avec attention l'intervenant, en ce dimanche après-midi du 22 avril 2018.

L'époque étudiée est 1814-1914. L'étude porte sur les flux de population qui ont mené des immigrants dans notre région.

Il sera d'abord question des populations espagnoles immigrées. Il s'agit de réfugiés politiques qui quittent leur pays déchirés par les guerres napoléoniennes, puis les guerres carlistes.

Remontons un peu le temps. Le roi d'Espagne, Charles IV est chassé du trône. En 1808, le nouveau pouvoir politique est mis en place par Napoléon. Il installe à sa tête, en tant que roi d'Espagne, son frère, Joseph Bonaparte. Ils sont soutenus par les afrancesados. Et ce sont les premières défaites françaises et leur départ en 1814. Les Espagnols, révoltés, soutenus par les Anglais, chassent Français et soutiens. Les afrancesados sont obligés de quitter leur pays, dès 1813, et se réfugient en France.

C'est la fin de l'Empire napoléonien, puis la Restauration. Le ministère de l'Intérieur désigne 17 départements pour héberger les réfugiés. Le Lot et Garonne en fait partie : le département n'est pas limitrophe de l'Espagne, il n'en est pas trop éloigné, suivant les vœux des Espagnols réfugiés. Il est rural et relativement peu peuplé. Le droit d'asile leur est accordé ainsi que des subsides.

Vers 1830, arrivent des Polonais. C'est la 2<sup>e</sup> vague d'immigration... En 1833 éclatent les guerres de succession au trône d'Espagne : les Guerres carlistes. S'opposent, durant 7 ans, les partisans de la fille de la reine Marie-Christine (Ios Christianos) et de Don Carlos, frère du roi défunt. Les Carlistes fuient en France. Ils sont installés dans 40 départements français dont le Lot et Garonne. La question de leur statut se pose, ainsi que celui des subsides, des problèmes financiers, de leur hébergement et de leur surveillance policière. Les maires résolvent les questions de logement. Les relations avec les habitants, comme le prouvent les documents d'archives, sont difficiles. Les autorités s'inquiètent de la relation avec les socialistes locaux. Alors, l'on « s'en débarrasse », on les change de département, on met fin aux indemnités ou on leur donne même des primes lorsqu'ils repartent en Espagne.

En 1840, Haussmann est sous-préfet à Nérac. Il voit dans les immigrants une main d'œuvre de choix, et peu chère pour les grands travaux, tels le canal latéral à la Garonne, les routes, les ponts, plus tard, les tunnels ferroviaires. Les populations locales ont souvent des relations difficiles, et même parfois xénophobes, avec les populations espagnoles. Le temps

passant, elles vont aller en s'améliorant. Les rapports écrits des relations officielles des maires, des commissaires de police, le prouvent.

Ainsi, la presse, et même l'administration, valorisent le sauvetage d'une femme par un enfant espagnol d'une dizaine d'années. Articles, remise de médaille, photos de presse en sont la preuve.

En 1860, les flux d'arrivée diminuent. 90 % des arrivants étaient arrivés là, sans biens personnels, avec seulement la force de leurs bras. Leur misère va en diminuant.

Puis c'est la guerre de 1870 et la mise en place de la Troisième République... Les choses changent : les immigrants apportent leur savoir-faire. Ils arrivent pour des raisons plutôt politiques. Les horizons d'activités s'élargissent. C'est ainsi que, en 1876, s'installent quelques Suisses en Lot et Garonne, chassés de leur pays pour des questions religieuses. Ce sont les villes qui les accueillent. Leurs activités sont liées à l'alimentation. Le Café Suisse se crée à Lavardac. Ils vendent des chocolatinnes, de la limonade. Quelques Allemands venus de Saxe-Cobourg se réfugient en France, la moitié en Lot et Garonne. Ils se caractérisent par la maîtrise de leurs savoir-faire. D'ailleurs, en 1870, ils étaient déjà bien acceptés, malgré le conflit avec la Prusse. En 1851, les agriculteurs et surtout les brassiers forment 70 % des travailleurs. Ajoutons-y le travail de domesticité des femmes, quelques ouvriers du bâtiment et du textile. Le travail du liège commence à Barbastie où les hommes manient de façon un peu ostensible le couteau catalan.

30 ans plus tard, en 1896, on décèle une évolution. L'intégration augmente, Le niveau social également. À Nérac, l'on fabrique des sandales néracaises, Dans le Barbastais, la population d'Espagnols qui travaillent le liège est de 80 %. Certains fondent même leurs propres entreprises. L'intégration est notable. Les naturalisations sont nombreuses. L'École joue un rôle évident. Les enfants, avec le droit du sol, naissent français. Ils ne sont plus comptabilisés en tant qu'étrangers dans les registres. Ils francisent leurs noms dès les années 1870-1872 ( Velasquez a donné Vélasque). La population locale les accepte. L'intégration est en bonne voie.

M. Tachouzin finit son intervention par une citation de Marcel Prévôt. Les questions qui suivent prouvent l'intérêt de ceux qui ont écouté la conférence. L'on parle du quartier du Petit Madrid, autrement dit, du Petit-Nérac, des récits que les aïeux ont laissés dans les familles... Un rassemblement, autour des pâtisseries et du verre de l'amitié, termine cette fort intéressante après-midi.

Sources : le compte-rendu est établi à partir des notes prises par Mme Janine Sestacq, lors de la conférence de M. Tachouzin. Il a tiré des Archives Départementales de Lot et Garonne la majorité de ses informations.

La « Revue de l'Agenais » d'octobre-décembre 1996 présente un article du même auteur, qui traite de l'immigration espagnole en Lot-et-Garonne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Internet a permis de préciser certains détails.



Par Janine Sestacq

# L'AGENDA DE L'ÉTÉ À LAVARDAC

2018



## JUIN

- **OUVERTURE LE 4 JUIN DU SYNDICAT D'INITIATIVE** TOUS LES APRÈS-MIDIS DE 15H À 18H (LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI), MERCREDI MATIN DE 9H30 A 12H30
- **EXPOSITION PAUL MADONNA : DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 31 AOÛT (DU JEUDI AU DIMANCHE)**
- **FESTIVAL ROCK /SALSA LE 10 JUIN DE 10H A 19H, VIDE GRENIERS, ANIMATIONS**
- **LAVARDAC PLAGE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ D'ANIMATION AU PARC DE LA MAIRIE LE 16 JUIN, AVEC LE GROUPE ZILJAKARA ET COCKTAIL BLUES**
- **MARCHÉS GOURMANDS TOUS LES JEUDIS SOIRS SUR LES ALLÉES À PARTIR DU 21 JUIN**
- **FÊTE DE LA MUSIQUE SUR LES ALLÉES LE 21 JUIN**
- **EXPOSITION DE CRÉATIONS AU SYNDICAT D'INITIATIVE DE PEDRO RAMOS ET CHRISTINE HENRY DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 31 AOÛT**
- **EXPOSITION PAR LE PHOTO CLUB DE L'ALBRET « RUISSEUX ET RIVIÈRES DE L'ALBRET » DU 7 JUIN AU 14 JUILLET AU SYNDICAT D'INITIATIVE**
- **CHASSE AU TRÉSOR DES FAMILLES LE 24 JUIN A ESTUSSAN**

## JUILLET

- **FÊTE CHAMPÊTRE À ESTUSSAN LE 7 JUILLET**
- **BAL DU 13 JUILLET ORGANISÉ PAR LE COMITÉ D'ANIMATION AU PARC DE LA MAIRIE AVEC COCKTAIL BLUES PODIUM**
- **EXPOSITION DE TABLEAUX DE JEAN PALASSIN AU SYNDICAT D'INITIATIVE LE 15 JUILLET**
- **FESTIVAL DE MUSIQUE EN ALBRET BAPTISTE HERBIN, LE YENDO QUARTET PARC DE LA MAIRIE, 20H30, LE 16 JUILLET**
- **GRANDE COURSE DE CAISSES À SAVON LE 22 JUILLET ROUTE DE XAINTRAILLES**
- **CINÉMA EN PLEIN AIR PARC DE LA MAIRIE LE 27 JUILLET ( SOUS RÉSERVE)**

## AOÛT

- **RANDONNÉE NOCTURNE LE 1<sup>ER</sup> AOÛT À 20H ORGANISÉE PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE**
- **FESTI'VARDAC ORGANISÉ PAR LE COMITÉ D'ANIMATION LE 8 AOÛT AU STADE À PARTIR DE 19H AVEC LES FORBANS, JOHNNY TWIST ET LE GROUPE TRAFIC**
- **FESTIVAL COUNTRY LES 10/11/12 AOÛT INITIATIONS, DÉMO, CONCERTS, DANSE**
- **FÊTES DU VILLAGE LE 10/11/12 AOÛT ANIMATION FORAINE PARC JOSEPH SAVARINO**
- **FEUX D'ARTIFICE ET SON BALLET DES EAUX PARC JOSEPH SAVARINO 12 AOÛT À 22H30**
- **VIDE GRENIER DU SYNDICAT D'INITIATIVE AU PARC DE LA MAIRIE LE 12 AOÛT**
- **FEU D'ARTIFICE TRADITIONNEL DU 15 AOÛT À 23H À LA PRADE BASSE, AU MOULIN, BUVETTE SUR PLACE**

## SEPTEMBRE

- **VIDE GRENIER LE 2 SEPTEMBRE À ESTUSSAN**
- **DERNIER MARCHÉ GOURMAND LE JEUDI 6 SEPTEMBRE**
- **OLYMPIADES DE L'ÉCONOMIE LOCALE LE 16 SEPTEMBRE À 9H AU COMPLEXE SPORTIF**
- **JOURNÉES DU PATRIMOINE ORGANISÉES PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE LES 15 ET 16 SEPTEMBRE**
- **VIRADES DE L'ESPOIR À BARBASTE LE 30 SEPTEMBRE**

Mairie de Lavardac : Services administratifs ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Tél. : 05 53 97 41 51

Le Petit Bouchonnier, journal d'informations de Lavardac - Directeur de la Publication : Philippe BARRÈRE, Maire - Photographies : Bulle Communication, Mairie, Comité d'animation, Phovoir, Freepik - Conception - Maquette - Impression : Bulle Communication - 35 rue du port - 47 230 Lavardac - Tél. : 05 53 65 87 38 - Ce numéro a été tiré à 1 200 exemplaires. Retrouvez ce numéro sur [www.ville-lavardac.fr](http://www.ville-lavardac.fr)